



COMMUNE DE LABASTIDE DE LEVIS

L@bastide Infos du 24 juillet 2019

Citation du jour :

"Avec un bas-relief consacré à Diane et peut-être deux figures de naïades sculptées en demi-bosse, on obtiendrait un admirable lieu de retraite".

Gérard de Nerval

AVIS A LA POPULATION : RECHERCHE DE BIENS SANS MAÎTRE

Le propriétaire de l'immeuble cadastré ZA 122 situé sur le territoire de la commune de Labastide de Lévis doit se faire connaître sans délai auprès de la Préfecture selon les modalités de l'arrêté préfectoral du 22 mai 2019. [arrete-biens-sans-maitre.pdf](#) (741.2 Ko)

Si dans un délai de 6 mois à compter de cette publication aucun propriétaire ne s'est manifesté, cet immeuble sera présumé sans maître conformément à l'arrêté préfectoral (constation par nouvel arrêté du préfet notifié au maire). Ce bien pourra alors revenir à la commune ou à l'Etat. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie ou la préfecture.

ACTIVATION DU PLAN CANICULE NIVEAU 3

Nous vous informons que le niveau 3 « Alerte canicule » (niveau de vigilance orange sur la carte de Météo France) du plan national canicule a été déclenché par Monsieur le Préfet du TARN.

Nous vous rappelons à toutes fins utiles :

- l'existence d'un numéro vert d'appel national « canicule Info service » : 0 800 06 66 66
- l'existence de recommandations extraites du plan national canicule consultables sur le site internet du ministère de la santé :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>

Information sur les bons gestes à avoir en période de canicule ou pendant les fortes chaleurs :

[conseils-canicule.pdf](#) (650.47 Ko)

DIVAGATION DE CHIENS

Nous vous rappelons que vous êtes responsables des incivilités que peuvent commettre vos animaux sur la voie publique. La divagation de chiens désigne un chien errant laissé en libre circulation sans la surveillance de son maître. Tout chien errant peut ainsi être capturé par les services de la fourrière et son maître passible d'une amende.

Tout propriétaire d'un chien doit connaître la loi sur la divagation des chiens et la respecter. Lire l'article L211-23 du Code

rural <http://cdn2.3.reseaudescommunes.fr/cities/209/documents/462tkvf74ykwn8.pdf>
Merci de penser à la tranquillité du voisinage, surtout en cette période estivale...

ASSOCIATION ARTS BASTIDOIS : PALMARES FESTIVAL ARTS PLASTIQUES 2019

<u>Catégorie</u>	<u>1er Prix</u>	<u>2ème Prix</u>
<u>Huile Acrylique</u>	"Sous-bois" de Jackie BARDY	"Poissons" d'Olivier BONNELARGE
<u>Aquarelle</u>	"Nu" de Monique De MOOR	"Le berger" de M Claude LOMBARD
<u>Techniques diverses</u> <u>Pastel, crayon</u>	"Bain de soleil" de Beata VIRTH	"La bonté" de Lysiane LAGAUZÈRE
<u>Sculpture</u>	"Le voilier" de Francis PAULIN	"Padre Pio" de J Jacques FREZOULS
<u>Prix du thème de</u> <u>l'exposition</u> <u>"I have a dream"</u>	"Ailleurs" de Maria MATA-MACOIN	"I still ... have this dream" de Marie PÉRIÉ
<u>Prix du public</u>	"Pensive" de Fabien LAHOCHÉ	



Les lauréats 2019 entourés de Mme Véronique Barthélémy, présidente de l'association au centre et de l'invitée d'honneur de cette édition 2019 : Mme Monique Fesquet-Reinhardt à droite qui a honoré la commune et les alentours par ses magnifiques tableaux spécialement réalisés à l'occasion de sa venue.

LA SOCIETE DE CHASSE ORGANISE UN BALL TRAP



FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE POUR CONGES D'ETE (semaine 33)

A noter : le secrétariat sera fermé les vendredi 16 août (ouverture le matin pour le pain de 10h à 12h) et samedi 17 août pour congés.

Les permanences habituelles seront assurées par les élus le mardi 13 août et mercredi 14 août.

En cas d'urgence, vous pourrez contacter M. Vergnes au 06 78 65 97 65.

AGENDA

Samedi 27 et dimanche 28 juillet : fête de l'eau à Rivières

Jeudi 15 août : Fête de l'Assomption (procession de l'église à la place du Pioch)

Samedi 7 septembre : Concours de pétanque (organisé par le FCB)

Jeudi 19 septembre : Réunion publique - préparation des municipales 2020

Dimanche 22 septembre : vide-greniers des vendanges organisé par la bibliothèque

Croque-Livres :  [bulletin-inscription-vidé-greniers-2019.pdf](#) (234.47 Ko)

—

Pour rencontrer un élu, merci de convenir d'un rendez-vous auprès du secrétariat
Horaires du secrétariat : le mardi, mercredi et vendredi : 14h à 18h

le samedi matin : 9h à 12h

Faites connaître LiL@ en la diffusant à vos contacts

Réagissez à Lil@ : [Formulaire de contact](#)

site internet : www.labastide-de-levis.fr

